

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1414-2025

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 25 août 2025, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1414-2025 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'intégrer le Plan de conservation des milieux naturels et d'en assurer la mise en œuvre, initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP20-2025 ».
2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 6 octobre 2025.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 6 octobre 2025.

Donné à Granby, ce 8 octobre 2025.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 8 octobre 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 8 octobre 2025.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland